

DIRECCTE PACA

**BILAN DE LA CAMPAGNE
NATIONALE 2012
DE CONTRÔLE SUR
LA PREVENTION
DES R.P.S.**



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Contexte de la campagne

- **Campagne européenne de contrôle** de l'application de la réglementation relative à **la prévention des RPS**
 - **Par les inspections du travail, la CARSAT**
- **Les objectifs :**
 - **Sensibiliser et informer les entreprises** sur la prévention des RPS
 - **Dresser un bilan de la prise en compte des RPS dans l'E.R. et les actions de prévention**
 - **Veiller au respect des obligations d'évaluation et de prévention des RPS**
- **Des secteurs ciblés** très concernés par la thématique des RPS, pour la **France** :
 - **Commerce de détail alimentaire**
 - **Secteur médico social**
 - **Europe :**
 - **Secteur des transports**
 - **Contribution** CNAMTS, ANACT, INRS, DGT, IT, IM, IP

Le contenu des contrôles

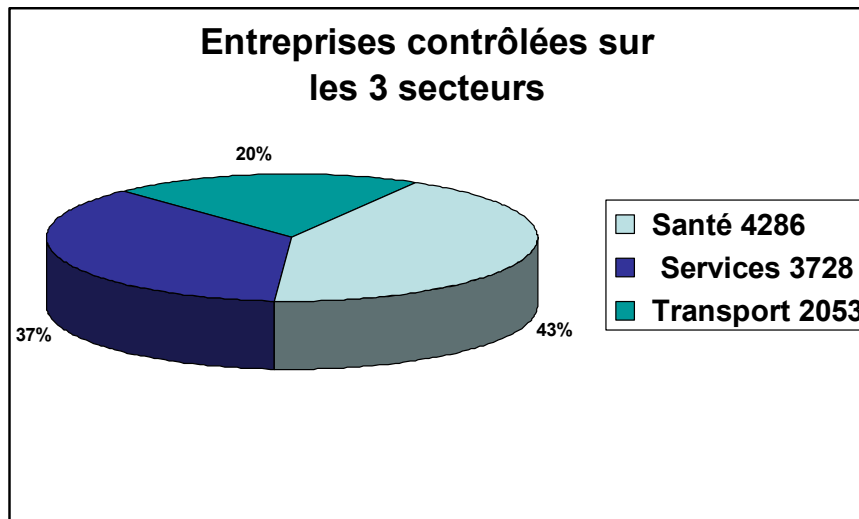
- **Le respect de la réglementation**
 - **Le respect des droits fondamentaux** : durée du travail, environnement physique du travail
 - **Le fonctionnement des IRP** et la **qualité du dialogue social**
- **La prise en compte des RPS :**
 - **La qualité de la démarche** mise en œuvre par l'employeur
 - **L'évaluation des RPS dans le document unique et l'élaboration d'un plan d'action**

Les résultats

• Quelques résultats au plan européen

11 356 contrôles en entreprises réalisés, dont 10 067 sur les secteurs ciblés par 23 pays de l'UE

- France : 15% des contrôles
21% des contrôles des secteurs santé et services



Principaux enseignements :

- 50% des entreprises ont procédé à l'évaluation des RPS ; le secteur de la santé est plus engagé que les autres
- risques pris en compte prioritairement : charge de travail - stress violence
- salariés et IRP souvent associés à l'évaluation des risques

- Une entreprise sur deux n'a pas conduit d'action de prévention
- Les TPE ont plus de difficultés

Les résultats

- **Résultats nationaux :**

- **1658 contrôles couvrant 113 820 salariés :**
 - 871 (52%) : commerce d'alimentation de détail
 - 787 (48%) : médico social

- **Résultats régionaux PACA :**

- **83 Contrôles + 15 en cours** à la clôture de la campagne
 - 32 commerces d'alimentation détail
 - 51 établissements médico social

- **Taille des entreprises contrôlées et suites données :**

- Près de moitié : **de 11 à 49 salariés** (46%) nat. (41%) PACA
- Pour $\frac{3}{4}$ **des entreprises contrôlées** nationalement et PACA :
1^{er} contrôle sur la thématique des RPS
- **Suites PACA :** 65 lettres d'observations, 1 mise en demeure, 1 signalement article 40 CPP.

Les points de contrôle

- **Durée du travail / environnement de travail**
 - **Durée du travail** : décompte, durées maximales de travail, temps de repos, ...
 - **Secteur médico social** : Nat. **70%** des établissements contrôlés **respectant les règles PACA 30/51**
 - **Secteur Commerce alimentaire** : Nat. **70%** des établissements contrôlés respectant les règles **PACA : 20/32**
 - **L' environnement physique de travail, locaux de travail, nuisances, salubrité, sécurité**
 - **Garantit la sécurité** des salariés dans **81% des cas** dans le secteur **médico social Nat. PACA : 2/3 des cas.**
Dans **75%** des cas dans le **commerce – PACA** : un peu plus de la moitié des cas.
 - **Propreté et salubrité des locaux satisfaisantes** dans **87%** des cas dans le **secteur médico social. PACA : 2/3 des cas.**
Dans **78%** des cas pour le **commerce – PACA : 2/3 des cas.**

Des résultats moins satisfaisants en PACA.

Les points de contrôle

- **Le fonctionnement des IRP et la qualité du dialogue social**

La formation des représentants en est un élément

- **Secteur médico social** 480 étab. contrôlés nat.
 - **29% des DP et 64% des membres de CHSCT ont reçu une formation générale; PACA : DP 2 à 3 cas, CHSCT les 4/5e**
 - Pour ces derniers, **14% ont reçu une formation spécifique aux RPS**, bien que celle-ci ne soit pas une obligation réglementaire.
PACA : même proportion
- **Commerce de détail alimentaire**, 314 étab. contrôlés nat.
 - **33% des DP et 71% des membres du CHSCT ont reçu une formation générale; PACA : DP 2 à 3 cas, CHSCT le 1/3**
 - 14% des membres des CHSCT une formation spécifique aux RPS**
PACA : même proportion

Trop peu de DP formés à leurs missions.

Points de contrôle

• La qualité de la démarche

- Caractère participatif et pluridisciplinaire

• Secteur médico social

Nat. : **65% des entreprises contrôlées ont engagé une démarche de prévention, dont 87% ont associé d'autres acteurs, 50% ont associé le médecin du travail, 63% des DP/CHSCT ont été consultés.**

PACA: dans 1 cas sur 5, démarche menée par l'employeur seul

- **association des salariés et IRP dans la moitié des cas**
- **majoritairement, association du médecin du travail**
- **dans 1/3 des cas, les institutions de prévention également**

Le médecin du travail a un rôle essentiel au travers de la fiche d'entreprise.

Points de contrôle

- **La qualité de la démarche**

- **Caractère participatif et pluridisciplinaire**

- **Commerce de détail alimentaire**

- Nat.30% des entreprises contrôlées ont engagé une démarche de prévention, dont 79% ont associé d'autres acteurs, 31% ont associé le médecin du travail, 53% des DP/CHSCT ont été consultés.**

- PACA: dans 1 cas sur 3, démarche menée par l'employeur seul**

- **Dans 2/3 des cas, salariés et IRP ont été associés**

- **les institutions de prévention dont les médecins du travail n'ont généralement pas été associés**

Le médecin du travail a un rôle essentiel au travers de la fiche d'entreprise

Les points de contrôle

- **L'évaluation et la prévention des RPS dans le DUER**

- **Secteur médico social :**

Globalement, 65% des établissements contrôlés ont engagé une démarche de prévention des RPS, 65% ont également évalué au moins un facteur de RPS, 33% ont mis en place un plan d'actions sur les RPS prenant en compte un ou plusieurs facteurs liés à l'organisation du travail.

- **PACA :**

- **Les RPS sont évalués dans 70% des DUER, mais :**
- **Dans 2/3 des cas, aucun plan d'action n'est mis en place**

- **Commerce de détail alimentaire :**

Globalement, 30% des établissements contrôlés ont engagé une démarche de prévention des RPS ; 41% ont évalué au moins un facteur de RPS, 15% ont mis en place un plan d'actions de prévention sur les RPS en lien avec l'organisation du travail.

- **PACA**

- **Les RPS sont évalués dans la moitié des DUER, mais :**

- **Dans 2/3 des cas, aucun plan d'action n'est mis en place**

-
- **Des résultats meilleurs en PACA**

Conclusion

• **Les facteurs de risques psychosociaux sont inégalement pris en compte dans l'évaluation et la prévention: ceux liés aux exigences émotionnelles sont majoritairement pris en compte, ceux liés à l'insécurité de la relation de travail ou à l'autonomie par ex. ne le sont que minoritairement.**

• **Le rôle des IRP**

Dans les deux secteurs, lorsque des CHSCT sont en place, ils semblent jouer un rôle moteur dans l'engagement d'actions d'évaluation et de prévention des RPS au sein de l'entreprise ; d'autant plus lorsqu'ils qu'ils ont bénéficié d'une formation. Le bon fonctionnement du dialogue social (y compris avec les DP) y contribue.

• **Le médecin du travail a un rôle déterminant en matière de RPS : le fait d'inscrire les RPS dans la fiche d'entreprise, a un impact sur l'engagement d'actions en matière d'évaluation et de prévention des RPS. Les SST apportent également l'appui des équipes pluridisciplinaires pour accompagner la mise en place de la démarche d'évaluation et prévention**

• **Le DUER est l'outil d'une démarche globale de la prévention de ce risque**

Conclusion

Perspectives : poursuite des actions dans le cadre des partenariats existants

- **Communication**
- **Poursuite des actions de contrôle de l'inspection du travail sur la prévention des RPS**
- **appui aux entreprises**
- **formation des représentants du personnel**
- **Actions et sensibilisation en direction des branches**
- **Poursuite des dynamiques de dialogue social au sein des territoires:**